

ARTS MARTIAUX RONCHINOIS
SAISON 2009-2010



AÏKIDO · JUDO · JU JITSU
KARATÉ DO · KUNG FU
WING CHUN

ARTS MARTIAUX RONCHINOIS

SAISON 2009-2010

CHAQUE DISCIPLINE EXIGE LE PAIEMENT INTÉGRAL DE SA LICENCE

TARIFS

MONTANT DES COTISATIONS⁽¹⁾

Un adultes (15 ans et +) : 108 €
 Deux adultes⁽²⁾ : 206 €
 Un enfant (- de 15 ans) : 91 €
 Deux enfants⁽²⁾ : 139 €
 Trois enfants et Plus⁽²⁾ : 166 €

MONTANT DES LICENCES⁽³⁾

Aïkido : 32 €
 Judo - Ju Jitsu : 32 €
 Karaté : 32 €
 Kung Fu - Wing Chun : 28 €

⁽¹⁾ Possibilité de payer en 3 fois par remise de 3 chèques datés du jour de l'inscription

⁽³⁾ sous réserve des modifications de la part des fédérations.

⁽²⁾ personnes du même foyer.

HORAIRES DES COURS

SECTION	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
Aïkido Adultes (+13 ans)	19h30 à 21h			19h30 à 21h			
Baby Judo (5 ans scolarisés)			15h15 à 16h15			14h à 15h	
Judo groupe 1 (6 à 8 ans/-26 kg)			16h30 à 17h30			15h15 à 16h15	
Judo groupe 2 (6 à 9 ans/-34 kg)			17h45 à 18h45			16h30 à 17h30	
Judo groupe 3 (8 à 13 ans/+34 kg)		18h à 19h			18h à 19h		
Judo Katas		19h à 19h30			19h à 19h30		
Judo Adultes		19h30 à 21h			19h30 à 21h		
Judo spécial adultes débutants		19h30 à 21h					
Ju Jitsu Adultes / Self-Défense			19h à 20h30			17h45 à 19h15	
Karaté Do Enfants (à partir de 8 ans)			17h à 18h			16h à 17h	
Karaté Do Adultes		19h à 21h		19h à 21h			
Kung Fu Enfants (6 à 13 ans)	18h45 à 19h45			18h45 à 19h45			
Kung Fu Adultes (+13 ans)	19h45 à 21h30			19h45 à 21h30			
Wing Chun Adulte (+13 ans)		12h à 13h15	19h à 20h30		12h à 13h15		10h30 à 12h ⁽⁴⁾

⁽⁴⁾ sous réserve de disponibilité du dojo.

AÏKIDO · JUDO · JU JITSU
KARATÉ DO · KUNG FU
WING CHUN

ARTS MARTIAUX RONCHINOIS

SAISON 2009-2010

ENSEIGNANTS



KUNG FU/WING CHUN
Luc **BUELENS**



JUDO/JU JITSU
Patrice **DAMS**



JUDO/JU JITSU
Jonathan **DEMAN**



AÏKIDO
Dominique **DEVRED**



JUDO/JU JITSU
Guillaume **MATTON**



KARATÉ DO
Alain **THOMAS**

Photos - Graphismes - Tous droits réservés

FÉDÉRATIONS



Fédération
Française d'Aïkido,
d'Aïkibudo et
Affinitaires

Fédération
Française
de Judo

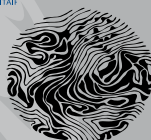


FF judo



Fédération
Française de Karaté
et Arts Martiaux
Affinitaires

France
Shotokan
Karaté Do



FRANCE SHOTOKAN



Fédération
Française
de Wushu,
Arts Énergétiques
et Martiaux Chinois

COMITÉ DIRECTEUR

Olivier TIRLOIR, Président • Roger HAYET, Vice-Président • Anne PRÉVOST, Secrétaire • Jean-Luc INGELEARE, Trésorier • Angélique HAYET, Secrétaire adjointe • Christian LELONG, responsable Intendance • Inès DEVRED, responsable Aïkido • Florian VANACKER, Dominique GUIDEZ, responsables Judo • Martial BERNON, Michel DEVISSCHER, responsable Ju Jitsu • Franck GREARD, responsable Karaté Do • Sonia COMTE, Thomas PORZIO, responsables Kung Fu • Fred GUYOT, Bruno RASAMY, responsables Wing Chun • Dominique DEMAN • Jean-François JACQUES • Fred LOMBARD • Patrick KLIEN • Anne VANHAECKE • Marc VANHAECKE • Lois MARTINS •

AÏKIDO • JUDO • JU JITSU
KARATÉ DO • KUNG FU
WING CHUN

INFORMATIONS PRATIQUES

POUR L'INSCRIPTION, SE MUNIR IMPÉRATIVEMENT :

- de la fiche d'inscription complétée (*fiche téléchargeable sur notre site et disponible au dojo*)
- d'une photo récente (*une deuxième photo lors de la 1^{ère} inscription*)
- d'un certificat médical autorisant la pratique du sport et daté après le 31/08/09 (*Pour la pratique de la compétition le certificat médical doit obligatoirement contenir la mention suivante : « non contre-indication à la pratique du [Judo, Ju Jitsu, Karaté, Kung Fu ...] en compétition »*)

- du règlement de la cotisation (*possibilité de payer en 3 fois par remise de 3 chèques datés du jour de l'inscription*).

SEUL LES DOSSIERS COMPLETS SONT ENREGISTRÉS

Les cotisations sont acquises au club dès la demande de la licence. En aucun cas, il ne sera fait de remboursement en cas d'abandon en cours de saison.

DATES DE RENTRÉE

Aïkido : Jeudi 10 septembre
Kung Fu : Jeudi 10 septembre
Judo : Mardi 8 septembre
Karaté : Jeudi 10 septembre
Wing Chun : Mardi 8 septembre

PERMANENCES AU PREMIER ÉTAGE DU DOJO

Horaires de permanence (à partir du 9 septembre et jusque fin octobre) :
Lundi et vendredi : de 18H à 19H30
Mercredi et Samedi : ...de 13H à 17H30

RESPECT ET ÉTHIQUE

Tous nos adhérents devront prendre connaissance du règlement intérieur des ARTS MARTIAUX RONCHINOIS et se conformer aux décisions de son Comité Directeur. Ces règles permettent d'assurer le bon déroulement des cours, dans le respect de chacun, élèves et professeurs, ainsi que de préserver le Dojo et le matériel à disposition des pratiquants.

